

LE MOT DU PRESIDENT

Il est bien agréable, pour le président d'une association, quels que soient ses objectifs et, plus encore s'il s'agit d'une structure de l'importance de la FEDOSAD, de se reposer sur les précieux engagements de ses collaborateurs les plus proches, directeur et directrices des entités respectives qui constituent la FEDOSAD, pour présenter le rapport d'activités qui doit être, chaque année, soumis à votre appréciation.

Je remercie donc, de tout cœur, Pierre-Henri DAURE, Marie-Ange TERRADE et Irène LETOURNEUR, ainsi que Martine JOBARD, Olivier TERRADE, James BONTEMPS et Ludovic GALLY, leurs adjoints, pour les explications complètes et précises qu'ils ont, cette année encore, couchées sur le papier.

Ce document, un peu épais certes, que vous avez en main, s'il vous paraît très (voir trop) dense, nous permet, outre les informations qu'il vous apporte, de nous situer avec précision auprès des organismes auxquels ils sont également destinés (nos tuteurs, nos financiers et d'une manière générale, ceux qui, détenteurs de « la bonne parole » ou « du dire vrai ») offrent un soutien moral et économique à notre association.

Il demeure donc une sorte de bible qui offre un éclairage supplémentaire justifiant notre bonne réputation.

L'an passé, je vous faisais part de nos soucis concernant le service d'aide et d'accompagnement à domicile. Devant, d'une part, la multiplication des entreprises à but lucratif qui devenaient une concurrence dont il convenait de se préoccuper, d'autre part, du désengagement de plus en plus significatif de certains financeurs de l'aide à domicile, désengagement dûs à la crise économique ; enfin, des difficultés financières des personnes aidées qui, dans un soucis d'économie, avaient tendance à réduire au maximum le nombre d'heures sollicitées.

Cet ensemble de difficultés auxquelles nous devons faire face nous a amené à revoir d'une manière significative nos frais de fonctionnement. Ces dispositions ont eu pour résultat de ramener le déficit propre de l'aide à domicile de 166 800 € à 109 700 €.

L'action ainsi engagée nous a permis de réfléchir à des moyens plus efficaces pour repérer, contacter, et toucher un plus grand nombre de clients potentiels, de les servir plus rapidement et de réduire au maximum les frais de préparation des dossiers. Ces dispositions prendront effet au cours de l'année 2010 et nous permettront, tout en augmentant notre activité dans un contexte difficile, de réduire plus encore les déficits inhérents à l'activité d'aide à domicile. Il m'est agréable de signaler que nos principales activités, autres que l'aide à domicile, sont largement excédentaires. Ce qui m'amène à préciser que pour l'ensemble des activités de la FEDOSAD, les excédents de l'exercice sont passés de 217 000 € en 2008 à 284 000 € en 2009.

Dans mon précédent rapport, j'évoquais également un sujet important : la situation et l'organisation de notre siège avec les difficultés que crée la répartition sur deux sites des services de la direction.

Les recherches que nous avons engagées et les pistes qui sont retenues nous permettent d'être optimistes sur l'exploitation d'un immeuble unique d'une superficie suffisante situé non loin du centre ville, bien desservi par les transports publics et avec possibilité de parking ; l'ensemble deva être réalisé en 2012, avant l'échéance des baux dont nous sommes titulaires bd de Yougoslavie et au Stratège, jusqu'en octobre 2012.

Lors de notre précédente assemblée générale, j'ai également évoqué la succession du président. Au cours des 20 dernières années, la FEDOSAD s'est développée d'une façon importante et harmonieuse ; des services divers, souvent innovants, ont vu le jour.

Sur le plan financier, notre « chiffre d'affaires » s'affiche à plus de 20 millions d'euros au 31 décembre, laissant prévoir un accroissement sensible pour l'année 2010. Il convient donc qu'une équipe solide s'attache à gérer et développer encore cette progression ; cette équipe solide nous l'avons et c'est ce qui m'amène à envisager de quitter la présidence de notre association à la fin de l'année 2010. Cette décision se concrétisera au cours d'une assemblée générale ordinaire qui sera fixée fin 2010.

Mes successeurs auront à s'attacher à mener à bien de grands chantiers et, en particulier, la création d'un établissement pilote d'hébergement et d'accueil séquentiel de 62 places, la mise en place de 4 nouveaux appartements protégés et d'appartements pour couples, le développement de l'hospitalisation à domicile et l'harmonisation de nos activités avec les appels à

projets qui nous parviendront et les règles qui nous seront imposées par l'agence régionale de santé. Je suis également persuadé que les mesures que nous mettons en place seront à même de faire en sorte que l'aide à domicile (activité importante de la FEDOSAD), soit excédentaire dans un proche délai.

C'est une tâche ardue, les outils sont là mes successeurs sauront les exploiter, ils se souviendront bien sûr que la FEDOSAD est avant tout une aventure humaine emprunte de solidarité. Ceci leur apportera beaucoup de satisfaction (les mêmes qui sont les miennes) mais aussi un certain nombre de critiques qu'ils sauront surmonter car ils auront à l'esprit le mot de Clémentine -et ce sera ma conclusion- : « Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout la grande armée des gens, beaucoup plus sévères, qui ne font rien ».

Michel THIRY

Je tiens à remercier tout particulièrement pour leur appui permanent, précieux et plein de saine compréhension ceux et celles avec lesquels nous entretenons des rapports particulièrement réguliers, à savoir :

- Le Conseil Général de la Côte d'Or (élus et administratifs)
- La Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
- La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
- L'Agence Régionale de Santé
- La Caisse Régionale d'Assurance Maladie
- La Direction Départementale de l'Emploi et de la Formation professionnelle
- Les caisses de retraite
- L'ensemble des professions libérales (médecins, pharmaciens, kinésithérapeutes)
- Les membres des différentes commissions que nous avons constituées

Une mention spéciale pour notre comité d'entreprise et nos délégués du personnel ; nos échanges sont constructifs et nous pouvons de ce fait réaliser des avancées sérieuses pour le mieux vivre de nos personnels, la satisfaction de nos usagers, la crédibilité et la renommée de notre association.

La force vive de la FEDOSAD, c'est l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices ; ils ont une large part dans la réussite et la bonne renommée de notre association. C'est à eux que s'adressent également nos plus vifs remerciements.

